

222C1702
FR0000036675-FS0526

1^{er} juillet 2022

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

GROUPE CRIT

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 29 juin 2022, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissements de seuils suivants, intervenus le 24 juin 2022 :

- Mme Nathalie Guedj Jaoui a déclaré avoir franchi directement et indirectement en baisse, par l'intermédiaire de la société Eximia¹ qu'elle contrôle, le seuil de 20% des droits de vote de la société GROUPE CRIT, et détenir directement et indirectement 1 961 236 actions GROUPE CRIT représentant 3 024 909 droits de vote en assemblée générale ordinaire (AGO) hors décision d'affectation des résultats et en assemblée générale extraordinaire (AGE)², soit 17,43% du capital et 16,19% des droits de vote en AGO hors décision d'affectation des résultats et en AGE³ ;
- Mme Nathalie Guedj Jaoui a déclaré avoir franchi individuellement en baisse les seuils de 20% des droits de vote, 15% du capital et des droits de vote et 10% du capital de la société GROUPE CRIT, et détenir individuellement 1 063 673 actions GROUPE CRIT⁴ représentant 2 127 346 droits de vote en assemblée générale ordinaire (AGO) hors décision d'affectation des résultats et en assemblée générale extraordinaire (AGE)⁵, soit 9,46% du capital et 11,39% des droits de vote en AGO hors décision d'affectation des résultats et en AGE³ ;
- la société par actions simplifiée Eximia¹ a déclaré avoir franchi individuellement en hausse le seuil de 5% du capital de la société GROUPE CRIT, et détenir individuellement 897 563 actions GROUPE CRIT représentant autant de droits de vote en assemblée générale ordinaire (AGO) et en assemblée générale extraordinaire (AGE), soit 7,98% du capital et 4,81% des droits de vote en AGO et en AGE³.

Ce franchissement de seuil résulte de l'apport en nature par Mme Nathalie Guedj Jaoui de 897 563 actions GROUPE CRIT détenues en pleine propriété à la société Eximia qu'elle contrôle.

¹ Société par actions simplifiée (25 rue Jean Dolent, 75014 Paris) contrôlée par Mme Nathalie Guedj Jaoui.

² Etant précisé que parmi ces 3 024 909 droits de vote, 1 229 783 droits de vote sont également exerçables en AGO pour l'affectation du résultat.

³ Sur la base d'un capital composé à cette date et à ce jour de 11 250 000 actions représentant, à ce jour, 18 678 879 droits de vote, en application de l'article 223-11 du règlement général.

⁴ Dont, à ce jour, 166 110 actions en pleine propriété et 897 563 actions en nue-propriété, bénéficiant chacune d'un droit de vote double, l'usufruit de ces actions étant détenu par Mme Yvonne Guedj.

⁵ Etant précisé que parmi ces 2 127 346 droits de vote, 332 220 droits de vote sont également exerçables en AGO pour l'affectation du résultat.

À cette occasion, le groupe familial Guedj n'a franchi aucun seuil et a précisé détenir, au 24 juin 2022, 8 327 439 actions GROUPE CRIT représentant 15 755 315 droits de vote, soit 74,02% du capital et 84,35% des droits de vote de cette société³, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote ⁶	% droits de vote
Eximia SAS ¹	897 563	7,98	897 563	4,81
Nathalie Guedj Jaoui ⁷	1 063 673	9,46	2 127 346	11,39
Sous-total Nathalie Guedj Jaoui	1 961 236	17,43	3 024 909	16,19
Indivision famille Guedj	2 509 678	22,31	5 017 356	26,86
Yvonne Guedj ⁸	2 794 189	24,84	5 588 378	29,92
Karine Guedj ⁸	1 923 107	17,09	3 846 214	20,59
Sous-total dirigeants⁹	7 393 084	65,72	13 886 605	74,34
Fanny Guedj ⁸	1 830 668	16,27	3 661 336	19,60
Membres de la famille Guedj ¹⁰	1 250	0,01	2 500	0,01
Total groupe familial Guedj¹¹	8 327 439	74,02	15 755 315	84,35

⁶ Il est précisé que les chiffres visés dans cette colonne correspondent au nombre de droits de vote le plus élevé exerçable par l'actionnaire correspondant, à savoir sur les décisions en AGO d'affectation des résultats uniquement pour Mme Yvonne Guedj et sur les décisions en AGO hors affectation des résultats et en AGE pour Mmes Nathalie Guedj Jaoui, Karine Guedj et Fanny Guedj.

⁷ Dont 897 563 actions bénéficiant chacune d'un droit de vote double, détenues en nue-propriété, l'usufruit de ces actions étant détenue par Mme Yvonne Guedj.

⁸ Dont 2 692 689 actions bénéficiant chacune d'un droit de vote double détenues en usufruit et qui constituaient des biens communs avec M. Claude Guedj, la nue-propriété de ces actions étant détenue, à parts égales, par Mmes Nathalie Guedj Jaoui, Karine Guedj et Fanny Guedj.

⁹ Dont 2 692 689 actions comptabilisées une seule fois (résultant de la détention par Mme Yvonne Guedj de 2 692 689 actions en usufruit et par ses trois filles de ces 2 692 689 actions en nue-propriété).

¹⁰ À savoir : M. Laurent Jaoui, ex-époux de Mme Nathalie Jaoui et M. Jean-Claude Géraud, neveu de Mme Guedj.

¹¹ Dont 2 692 689 actions comptabilisées une seule fois (résultant de la détention par Mme Yvonne Guedj de 2 692 689 actions en usufruit et par ses trois filles de ces 2 692 689 actions en nue-propriété).